



PRÉSENTS POUR LE FUTUR

Dialogue sur l'avenir
des déchets radioactifs.

Rapport Projet Écoles et
Sommet des Jeunes
18 novembre 2023
Bruxelles

—
18 recommandations de
jeunes Belges



Fondation
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

ENSEMBLE



mayline ☺

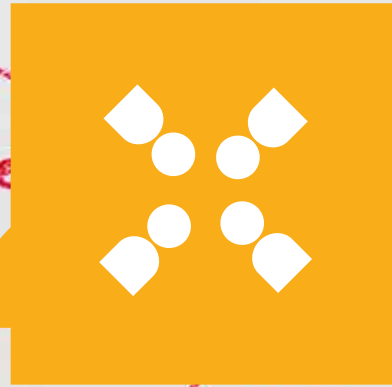


*Je vous laisse le
soin de vous débrouiller!!!*



MAYSSANE
& MAYLINE ☺
+ WILSON ☺

LIVE IN
HARMONY
WITH NATURE



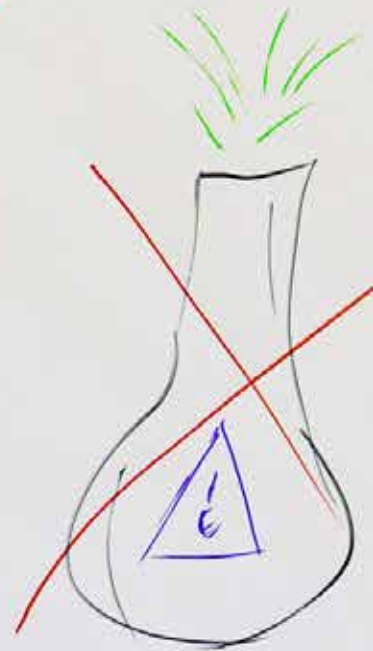
WE ZIJN
DE TOEKOMST

Sois active
pour le **Futur**
car le **Futur**
c'est **TOI!**

PRÉSENTS
POUR
LE FUTUR

Continuez
de faire entendre
votre voix!

PENSONS AUX
GENERATIONS FUTURES!



Contenu

Un large débat sociétal sur l'avenir des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie	5
Objectifs concrets	6
Cinq thèmes de discussion	6
Cinq parcours participatifs	7
Un rapport global et un forum pour les parties prenantes	8
Accompagné par ...	9
L'importance du Projet Écoles et du Sommet des Jeunes !	10
Qui a participé ?	10
Une journée de travail intense au Sommet des Jeunes	10
Comment lire ce rapport	11
Résultats du Projet Écoles et du Sommet des Jeunes	13
Ne pas tergiverser	15
Mais avec des conditions, dont la réversibilité	15
Une minorité préfère attendre	16
Garder un stockage ouvert	16
Thème : Comment choisir le site ?	18
Priorité à la sécurité	20
Une interaction entre les critères techniques et l'adhésion de la population	20
Aussi un enjeu de société	21
Informé ou impliqué ?	22
Une compensation financière pour les communautés locales	23
Un paiement unique ou d'autres formes de création de valeur	23
Thème: Qui paie quoi ?	25
Le pollueur, c'est tout le monde	27
Les producteurs doivent payer !	28
Solidarité avec les plus faibles	28
Une répartition plus juste	29
Un fonds pour l'avenir	29
Thème : Comment et avec qui décider ?	31
Laisser les experts décider ?	32
Le talon d'Achille : un manque d'information	32
Essayer quand même d'impliquer toutes les parties prenantes	33
Ne pas reporter le problème sur les générations suivantes	33
Donner aussi une voix aux jeunes	33
En dialogue	34
Thème: Un stockage international ?	36
Une grande majorité	37
Des déchets étrangers stockés sur le territoire belge	38
Une juste indemnité	38
Réflexion éthique – pas de 'dumping' des déchets radioactifs	38
Un rôle pour l'UE	39

Praat mee
over de
toekomst
van
radioactief
afval

ACCUEIL
WELKOM
→



**NU
VOR
MORGEN**

Dialogoog over de toekomst
van radioactief afval.



Qu'est-ce que 'Présents pour le futur'?

Un large débat sociétal sur l'avenir des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie

Le gouvernement fédéral a décidé en octobre 2022 d'enfouir les déchets belges de haute radioactivité et de longue durée de vie dans une installation de stockage en profondeur sur le territoire belge. Cette décision n'est pas tombée du ciel : cela fait longtemps que des scientifiques, des experts, l'Union européenne, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et d'autres pays indiquent que le stockage en profondeur est la destination finale la plus sûre et la plus réaliste pour ces déchets.

D'un autre côté, décider de la gestion des déchets radioactifs sur une période d'un million d'années est un défi complexe. Il y a encore beaucoup d'incertitudes ainsi qu'une grande inquiétude dans la société. Dans quelle mesure pouvons-nous d'ailleurs prendre aujourd'hui des décisions pour quelque chose qui va avoir un impact dans un avenir très lointain ? Un avenir où les générations vont se succéder, où des frontières nationales vont évoluer, où de nouvelles technologies vont apparaître et disparaître, où des rapports de pouvoir vont se modifier, où des guerres vont être menées, où le climat va changer, etc.

En fin de compte, les gouvernements successifs devront poursuivre, dans les décennies à venir, l'élaboration de la politique en matière de déchets radioactifs. Pour pouvoir bien le faire, il faut comprendre quels sont les intérêts, les arguments et les idées qui ont cours dans la société. Et même plus encore : il faut un dialogue large et partagé sur ces intérêts, sur les arguments en jeu et sur les idées qui sont avancées.

QUI EST LA FONDATION ROI BAUDOUIN (FRB) ? Fondation indépendante et pluraliste d'utilité publique, la Fondation Roi Baudouin œuvre depuis plus de quarante ans pour une société meilleure.

Elle est un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Pour avoir déjà organisé de nombreuses consultations citoyennes, elle possède non seulement l'expertise pour donner forme à de tels débats, mais elle est aussi garante de la neutralité et de l'objectivité tout au long du processus de concertation et de dialogue.

Ce n'est que si on donne l'occasion de mener ce dialogue qu'il sera possible de prendre des décisions correctes sur la gestion à long terme des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie.

Une première étape dans ce dialogue est le débat sociétal 'Présents pour le futur', lancé en avril 2023, qui est organisé par la Fondation Roi Baudouin (FRB) à la demande de l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies (ONDRAF). 'Présents pour le futur' est la première phase de ce qui deviendra sans doute un long processus participatif.

**PRÉSENTS
POUR
LE FUTUR**



Objectifs concrets

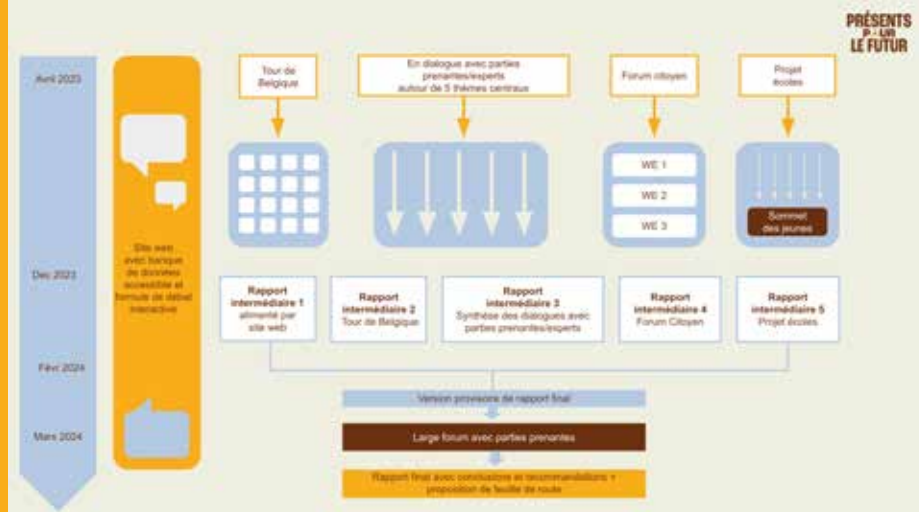
Les objectifs de 'Présents pour le futur' sont de trois ordres :

1. Confirmer qu'en Belgique nous choisissons en principe d'enfouir les déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie dans un stockage géologique en profondeur, éventuellement avec des variantes tels qu'un stockage sur plusieurs sites, adapté aux différentes catégories de déchets, la recherche d'une solution internationale...
2. Faire des recommandations pour la politique nationale, c-à-d établir la feuille de route destinée à alimenter des arrêtés royaux supplémentaires. Dans quel ordre et sur quelles questions les processus décisionnels doivent-ils être menés ?
3. Susciter en Belgique une large prise de conscience par la société de la question de 'l'origine et la gestion des déchets radioactifs', en combinant cela avec une amélioration des connaissances à ce sujet. Cette sensibilisation vise à rendre la société plus consciente de la nécessité de la gestion à long terme des déchets radioactifs, y compris par une connaissance du rôle des acteurs.

Cinq thèmes de discussion

Cinq thèmes de discussion étaient mis sur la table afin de structurer et de fluidifier le débat :

1. **Comment et avec qui décider ?** (question de la gouvernance)
2. **Quand prendre la décision définitive ?** (question de la réversibilité, de la récupérabilité et des nouvelles technologies)
3. **Comment choisir le site ?**
4. **Qui paie quoi ?**
5. **Comment gérer les aspects internationaux ?**



Cinq parcours participatifs

Cinq parcours participatifs ont été mis sur pied, parce qu'il est important d'entendre toutes les voix dans ce débat. Chacun de ces parcours fait l'objet d'un rapport, qui est publié sur le site internet et qui constitue une des bases du rapport final.

1. **Le Tour de Belgique** – Les organisations, les associations ou les groupes qui voulaient discuter entre eux de la gestion des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie ont pu s'inscrire au Tour de Belgique. Ils ont reçu du matériel d'information et de discussion et des méthodologies pour débattre en petits, moyens ou grands groupes. Ou ils ont même pu faire appel à l'un des facilitateurs professionnels de Présents pour le futur.
2. **Le Forum citoyen** – Un groupe de 28 citoyens s'est réuni pendant trois week-ends, à l'automne 2023, pour débattre de l'avenir des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie. Ils ont émis des idées, discuté entre eux, ont appris les uns des autres, ont échangé avec des experts et des parties prenantes et ont rédigé leurs recommandations lors du troisième week-end.
3. **Projet Écoles avec le Sommet des Jeunes** – Ce thème se prête parfaitement à une approche transversale dans les cours de science et d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. Un module pédagogique détaillé a été mis au point pour le 3e degré de l'enseignement secondaire. Des élèves de toute la Belgique ont écrit leurs conclusions et leurs recommandations. Des délégations des différentes classes se sont retrouvées le 18 novembre 2023 à Bruxelles pour le Sommet des Jeunes. Les participants ont mis ensemble leurs conclusions et ont rédigé des recommandations encore plus fortes.
4. **Les affirmations sur le site internet** – Dix affirmations tranchées invitaient les visiteurs du site internet à donner leur avis. Des centaines d'entre eux ont relevé le défi. Leurs arguments ont été contrés par d'autres ou au contraire renforcés. Ces échanges-là ont aussi été résumés dans un rapport.
5. **En discussion avec...** – Nos rédacteurs ont interrogé plus de 30 experts, acteurs impliqués, ingénieurs, scientifiques, fonctionnaires, éthiciens, politologues, économistes belges et étrangers. Un compte rendu de chaque interview a été publié sur le site internet et les principaux enseignements ont été résumés dans des synthèses thématiques, qui seront aussi réunies dans un rapport.

Un rapport global et un forum pour les parties prenantes

Ces parcours livreront une mine d'informations, qui seront d'abord résumées dans cinq rapports de synthèse intermédiaires. Ce matériel sera synthétisé dans un rapport final qui servira de base en février 2024 à un dernier forum de deux jours pour les parties prenantes, où ce rapport fera l'objet d'une phase de validation finale.

Au cours de ce forum, nous réunirons une nouvelle fois des représentants de tous les acteurs concernés : les représentants des acteurs institutionnels qui ont assisté à l'atelier de lancement et qui ont participé au processus pour les acteurs institutionnels (interviews approfondies), un certain nombre de jeunes délégués par le Sommet des Jeunes, un certain nombre de citoyens délégués par le Forum citoyen et les membres du Comité scientifique d'avis et du Comité de pilotage.

Sur la base du projet de rapport final, nous travaillerons de manière interactive avec ce groupe d'environ 40 à 50 participants à un 'policy summary' : quels sont – dans cet ensemble d'idées, de recommandations et de suggestions – les aspects essentiels pour la politique belge en matière de gestion des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie ? Qu'est-ce que le pouvoir politique doit certainement prendre en compte ? Comment les différents éléments sont-ils liés entre eux et qu'est-ce que cela signifie pour la feuille de route des décisions à prendre ?

Après ce forum pour les parties prenantes, nous prévoyons un autre événement en mars ou en avril 2024, au cours duquel les résultats du débat sociétal seront présentés aux décideurs politiques, à la presse et au grand public. Bien entendu, tous ces résultats seront également publiés de manière transparente sur le site web [Présentspourlefutur.be](https://www.presentspourlefutur.be).



Accompagné par ...

Le débat sociétal Présents pour le Futur a été organisé par la Fondation Roi Baudouin et a été accompagné par :

Un Comité scientifique d'avis sous la présidence de

Catherine Fallon, professeur à l'ULiège, Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie, Département de science politique

Composé de :

- Alain Dassargues – professeur à l'ULiège, Faculté des Sciences appliquées, Hydrogéologie & Géologie de l'environnement
- Luc Dufresne – Secrétaire général honoraire de la Banque nationale de Belgique et ancien président de la Commission des Provisions nucléaires
- Frank Deconinck – professeur émérite VUB, Medical Physics
- Véronique Halloin – secrétaire générale F.R.S.-FNRS
- Sofie Mariën – professeur à la KU Leuven, Comparative and Historical Political Science, Centrum voor Politicologie

Un Comité de pilotage sous la présidence de

Gerrit Rauws, directeur à la Fondation Roi Baudouin

Composé de :

- Carl Malbrain, cellule politique ministre Tinne Van der Straeten et commissaire du gouvernement ONDRAF/NIRAS
- Nancy Mahieu, directrice générale de la Direction générale Énergie, SPF Économie.
- Frank Hardeman, directeur général de l'AFCN/FANC
- Alex Reuter, cellule politique vice-premier ministre Pierre-Yves Dermagne et commissaire du gouvernement ONDRAF/NIRAS
- Catherine Fallon, présidente du Comité scientifique d'avis
- Marc Demarche, directeur général de l'ONDRAF/NIRAS
- Brigitte Duvieusart, Fondation Roi Baudouin
- Sofie Marien, professeur à la KU Leuven, Comparative and Historical Political Science, Centrum voor Politicologie

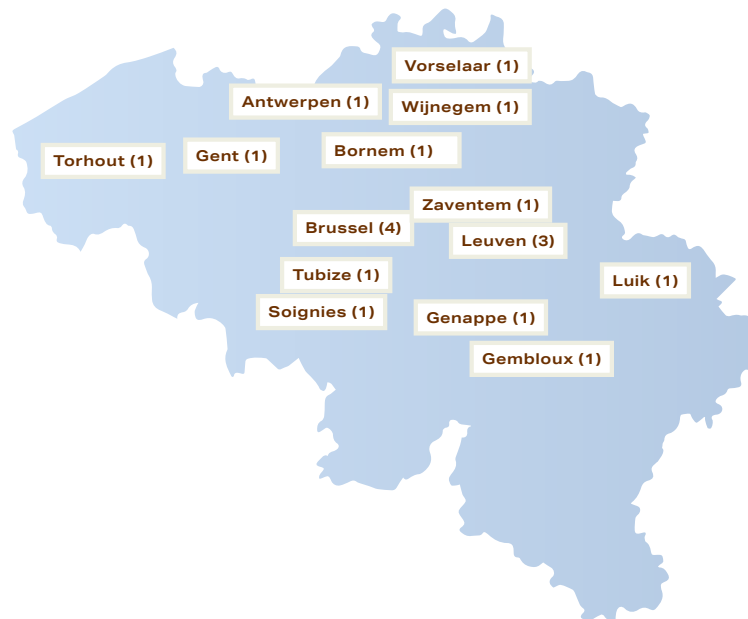
Le débat sociétal a aussi fait l'objet d'un suivi scientifique assuré par le prof. Sofie Marien, KU Leuven, Comparative and Historical Political Science, Centrum voor Politicologie, et le prof. Jean-Benoît Pilet, ULB, Département de Science politique.

L'importance du Projet Écoles et du Sommet des Jeunes !

Les jeunes sont un groupe cible important, voire le plus important, de Présents pour le Futur. Au travers de ce débat sociétal, nous voulons en effet réfléchir aujourd'hui aux choix que nous devrons faire dès à présent et jusque loin dans le siècle prochain. Les jeunes sont les adultes de demain. En ce qui concerne le stockage des déchets radioactifs, ils devront bientôt prendre le relais des adultes d'aujourd'hui. Raison de plus pour les consulter dès maintenant. Il n'y a pas de meilleur endroit pour échanger des points de vue à ce sujet qu'au sein du groupe classe.

Qui a participé ?

Dans le cadre du Projet Écoles, 1 090 jeunes âgés de 16 à 19 ans, issus de 57 classes et de 19 écoles, ont réfléchi, débattu et rédigé des recommandations sur l'avenir de nos déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie.



Ils ont pu s'appuyer sur un module pédagogique détaillé comprenant entre autres un guide pour l'enseignant, une brochure d'information très claire et quatre méthodes pour débattre. Un certain nombre d'écoles ont accepté la proposition de se faire assister par un facilitateur de Présents pour le Futur. Au total, les élèves ont envoyé 185 recommandations/conclusions, bien réparties entre les cinq thèmes de discussion.

Une journée de travail intense au Sommet des Jeunes

Les écoles ont délégué 120 représentants au Sommet des Jeunes, le 18 novembre 2003 à Bruxelles. Pas pour venir écouter un expert ou un décideur politique, mais pour se retrousser les manches. Leur défi consistait à relier, transformer et rassembler en recommandations fortes les 185 messages qui avaient été envoyés.

À l'issue de la journée, Tinne Van der Straeten, ministre de l'Énergie, et Marc Demarche, directeur général de l'ONDRAF, viendraient en effet recevoir ces recommandations. Bref, un échec n'était pas permis.

Les élèves ont travaillé d'arrache-pied ce jour-là : ils se sont répartis en sous-groupes sur les cinq thèmes, débattant d'abord en groupes linguistiques séparés avant de comparer leurs premières productions en groupes linguistiques mixtes et de les combiner pour en faire des recommandations présentables.

Dans l'après-midi, toutes les recommandations potentielles ont été soumises aux 120 participants pour un vote électronique. La règle était de ne transmettre à la ministre et au directeur général que les recommandations recueillant une 'adhésion suffisante', c'est-à-dire ayant obtenu une majorité des deux tiers : 18 recommandations ont passé l'épreuve du regard et de l'esprit critiques des participants.

Quelques minutes plus tard, elles ont été présentées à la ministre et au directeur général.

Comment lire ce rapport

Le présent rapport est construit autour de ces 18 recommandations, y compris les résultats du vote. Ces résultats se répartissent comme suit :

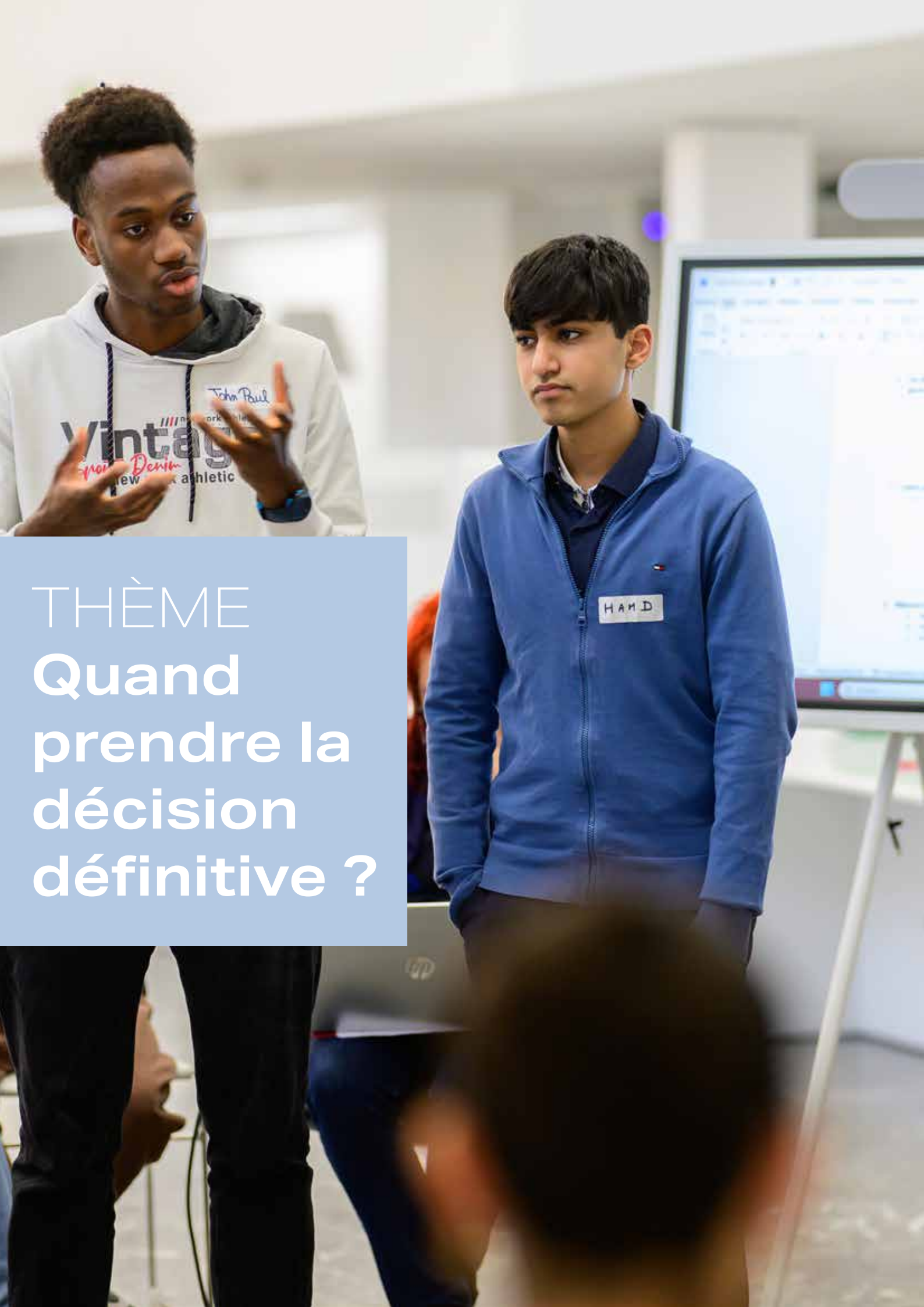
	J'approuve cette recommandation à 100 %
	J'approuve cette recommandation cette recommandation même si je la formulerais différemment
	Je ne peux vraiment pas approuver cette recommandation car je ne m'y retrouve pas

Seules ont été retenues les recommandations ayant obtenu une majorité des deux tiers.

En même temps, ce rapport fournit aussi des éléments d'information sur les résultats du travail en classe. Leur teneur va dans le même sens que les recommandations issues du Sommet des Jeunes, même d'il y a aussi des thèmes sur lesquels les avis divergent... Et heureusement.

Les résultats sont présentés thème par thème. L'ordre des thèmes est arbitraire, c'est celui dans lequel ils ont été présentés à la ministre et au directeur général. En d'autres termes, l'ordre des thèmes n'implique donc pas de priorité.





THÈME
Quand
prendre la
décision
définitive ?

Résultats du Projet Écoles et du Sommet des Jeunes

définitive ?

Il faudra peut-être un siècle pour qu'on autorise un stockage en profondeur, qu'on le construise et qu'on y enfouisse les déchets. Quand prendrons-nous la décision finale ? Voulons-nous que l'installation reste accessible pendant un certain temps pour pouvoir éventuellement récupérer les déchets ? Ou faut-il la sceller le plus rapidement possible ? Faut-il attendre que de nouvelles technologies permettent une approche alternative ? Ou bien laisser les générations futures prendre les décisions ?

Les recommandations

Quand prendre la décision définitive ?

Recommandation 1

Les déchets radioactifs sont notre responsabilité et nous sommes aussi responsables vis-à-vis des générations futures. Comme nous sommes les producteurs de ces déchets, nous devons les gérer pour que les générations futures n'héritent pas de ce fardeau. C'est pourquoi nous devons agir dès maintenant et éviter l'accumulation de déchets. Il est extrêmement important de continuer à informer les générations futures (plan pédagogique) et d'indiquer clairement l'emplacement du stockage (par exemple, au moyen d'un monument).



Recommandation 2

Commençons MAINTENANT à construire un stockage sûr et accessible. Nous pensons qu'il est temps d'agir maintenant (gérer les déchets, mener des recherches, construire un stockage). Le stockage doit cependant rester toujours accessible pour les nouvelles perspectives des experts et des scientifiques. La sécurité des citoyens et de l'environnement doit être garantie.



Recommandation 3

Nous devons continuer à investir dans la recherche sur les nouvelles sources d'énergies, un stockage plus sûr et des modes alternatifs de la gestion des déchets (p. ex .recherche pour diminuer les éléments radioactifs et les transformer).



Recommandation 4.

Nous recommandons que les décisions d'enfouissement des déchets radioactifs soient réversibles sous certains critères : avancées scientifiques, sécurité sanitaire, optimisation financière.



Toutes les recommandations relatives à ce thème ont obtenu une majorité des deux tiers lors du vote. Les deux premières, qui soulignent que le processus décisionnel ne doit pas être reporté à plus tard, ont même été approuvées à plus de 90%.

Une autre observation frappante est que, dès leur toute première recommandation, les jeunes ont reconnu qu'ils étaient en partie responsables de ce problème de déchets. Ils ont eux aussi bénéficié des avantages de l'énergie nucléaire. Il est clair qu'ils n'attribuent pas le problème exclusivement à la génération du baby-boom.

Ils sont prêts à prendre leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants, de leurs petits-enfants et des générations futures. C'est déjà une première manière explicite d'indiquer qu'ils veulent être impliqués dans la prise de décision sur cette question à l'avenir. Un constat qui reviendra plus loin dans d'autres thèmes.





Qu'a-t-on dit dans les classes ?

Ne pas tergiverser

Le message global qui ressort des plus de 40 contributions sur ce thème est qu'il ne faut plus tergiverser est que nous devons aller de l'avant sur la voie dans laquelle nous nous sommes engagés. Cela correspond aux résultats du vote sur les deux premières recommandations lors du Sommet des Jeunes.

Certaines classes optent résolument pour le stockage en profondeur parce qu'elles lui font totalement confiance.

- *Si nous enfouissons les déchets à une profondeur suffisante, où ils peuvent rester en toute sécurité pendant des siècles, tout danger est exclu.*
- *Le stockage souterrain en profondeur est sûr, selon les experts. Nous devons nous y mettre le plus tôt possible afin que le projet puisse être achevé dans 100 ans.*

Mais avec des conditions, dont la réversibilité

Cependant, la majorité des classes qui approuvent l'option du stockage en profondeur l'assortissent de certaines conditions. Elles estiment que les futures décisions doivent être réversibles, non seulement parce que de nouvelles technologies peuvent offrir de meilleures options, mais aussi pour permettre aux générations futures de revenir sur nos décisions ou de les ajuster.

- *Nous devons commencer dès maintenant à stocker les déchets en profondeur, mais tenir compte de solutions futures. Les déchets doivent rester accessibles pour des solutions futures, tout en assumant aujourd'hui notre responsabilité.*
- *Il est important que les décideurs politiques développent dès maintenant une bonne solution et commencent à y travailler. Les prochaines générations doivent pouvoir l'améliorer si de nouvelles connaissances sont disponibles. Pour cela, il est nécessaire de continuer à faire suffisamment de recherche et d'y consacrer suffisamment d'argent.*
- *Argument de la responsabilité: on ne peut plus reporter les décisions concernant les déchets radioactifs à la génération suivante car le problème est urgent et les déchets ne font que s'accumuler. Il faut plutôt envisager des solutions réversibles : si les générations futures n'approuvent pas nos décisions et investissements, ils devront être en mesure de faire "marche arrière" avant l'enfouissement définitif des déchets.*

Une minorité préfère attendre

Seule une très petite minorité de classes estime que les décisions peuvent être reportées à plus tard. Les arguments avancés sont que les garanties de sécurité du stockage en profondeur ne sont pas encore suffisantes et/ou qu'on pense qu'il reste encore assez de temps. L'argument le plus courant est que nous devons nous concentrer sur la recherche de technologies complémentaires ou alternatives. Certains pensent que ces technologies peuvent réellement transformer les déchets actuels en nouvelles matières premières.

- *On ne doit pas décider maintenant si on scelle le site d'enfouissement. On ne prendra cette décision que dans 100 ans si on n'a pas trouvé de solution pour les rendre inoffensifs.*
- *Laisser le choix aux générations futures parce que les connaissances scientifiques ne sont pas assez évoluées pour faire un choix sûr et certain.*

Garder un stockage ouvert

Un bon nombre de contributions plaident résolument pour que l'installation de stockage reste ouverte afin de pouvoir récupérer les déchets. Les deux messages suivants illustrent bien pourquoi.

- *Nous sommes favorables à la création d'un site d'enfouissement réversible pour plusieurs raisons : (i) Des avancées scientifiques pourraient rendre ces déchets inoffensifs ou utiles dans le futur; (ii) S'il y a un problème, on pourra aller les rechercher; (iii) Si, plus tard, nous avons besoin d'un nouvel espace de stockage, on peut l'agrandir; (iv) La mentalité et le mode de vie pourrait influencer la décision; (v) Cependant, il faudra assurer une sécurité permanente, car cette solution augmente les risques d'intrusion.*
- *Pour donner aux générations futures la possibilité de prendre d'autres décisions concernant les déchets nucléaires – le risque pourrait être qu'un problème se pose avec les déchets dans le stockage en profondeur; de nouvelles technologies de traitement des déchets pourraient être développées ; ... nous recommandons que les décideurs politiques maintiennent le stockage géologique ouvert en permanence, avec la possibilité de ramener les déchets en surface. Cela suppose toutefois de strictes garanties de sécurité, de sorte que personne ne puisse accéder aux déchets sans avoir la compétence pour le faire.*

Un argument assez étonnant pour maintenir le stockage ouvert le plus longtemps possible est qu'il pourrait accueillir des déchets d'autres pays qui rencontreraient des problèmes.

- *Dans l'idée qu'un problème apparaisse dans un pays ou un autre, nous aimerions qu'il soit possible de "laisser de la place" dans chaque site afin de pouvoir accueillir les déchets d'un site qui pourrait poser problème. Nous ignorons si c'est techniquement possible...*

Enfin, une classe fait une distinction entre différents types de déchets. Pour certaines sortes de déchets – ceux qui ne pourront jamais être réutilisés – il serait judicieux de commencer à les enfouir dès maintenant et de sceller l'installation le plus vite possible. Pour d'autres déchets – le combustible usé, par exemple – il faut peut-être attendre des technologies alternatives.

- *Choisir une option de stockage tout de suite pour éviter de procrastiner. Stocker dès maintenant une partie des déchets radioactifs de manière non réversible et très sécurisée sur le long terme (enfouissement total) et une autre partie que l'on peut récupérer si on trouve une meilleure alternative.*



THÈME
**Comment
choisir le
site ?**

Résultats du Projet Écoles et du Sommet des Jeunes

Thème : Comment choisir le site ?

Comment déterminer l'endroit en Belgique où l'on procédera au stockage géologique des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie ? Quels critères jouent un rôle ? Quelles sont les étapes nécessaires pour pouvoir faire un choix ? Faut-il avoir à l'esprit des considérations sociétales ou s'agit-il uniquement de garantir la sûreté ? Est-il important d'impliquer la société dans le choix d'un site de stockage ?

La recommandation

Comment choisir le site ?

Nous les jeunes, nous recommandons que la sécurité soit le critère n° 1, pour différentes raisons :

(i) la protection de l'environnement - protéger l'écosystème (la faune et la flore). Nous recommandons de considérer d'abord le sous-sol et ensuite la couche arable. Cela implique que les réserves naturelles ne sont pas un site approprié ;

(ii) la protection de la population en évitant tout impact ou danger dû aux déchets radioactifs et donc visant à permettre de vivre avec les déchets radioactifs sans conséquences néfastes pour nous et les générations futures.

Nous recommandons que la recherche scientifique continue pour trouver une solution aux déchets nucléaires et les diminuer dans le futur.

37%

40%

23%

Dans cette catégorie, deux recommandations n'ont pas obtenu la majorité des deux tiers requise lors du vote. Elles n'ont donc pas été remises à la ministre et au directeur général de l'ONDRAF. Il s'agit des recommandations suivantes :

Les personnes qui vivent à proximité d'un site de stockage en profondeur ne doivent pas recevoir de compensation financière. Un contrat est cependant conclu avec la population locale, garantissant la sécurité, une compensation financière en cas de relocalisation, une assistance psychologique et une compensation pour tous les dommages subis. Le contrat est valable pour cinq générations.

27%

21%

52%

Nous recommandons que les différents acteurs aient des rôles différents et que chacun assume son rôle comme suit :

Les scientifiques et les experts : étudient les sites appropriés possibles et font des recommandations aux hommes politiques et à la population en général.

La population doit être informée de manière aussi objective, réaliste et impartiale que possible. Pour les jeunes, cela devrait se faire à l'école secondaire, avec aussi le soutien des réseaux sociaux et d'autres canaux de communication. Des débats en classe invitent ces jeunes à participer à la réflexion sur l'avenir des déchets radioactifs, sur la base du matériel fourni. Le reste de la population est informé par les médias, par des brochures envoyées par la poste et par des débats citoyens. Fréquence de cette information : très régulière au début, au moins en permanence pour mettre en évidence de nouveaux développements.

La politique se concentre sur les aspects économiques et organisationnels : organisation de séances d'information, annonce de tours de scrutin, etc.

Nous recommandons qu'en fin de compte, ce soit la population qui décide du site de stockage des déchets de haute activité par un vote obligatoire (sur invitation à partir de 14 ans et obligatoire à partir de 18 ans). Ce vote doit être organisé par le niveau politique après un processus d'information approfondi, assuré par des scientifiques et des experts.





Qu'a-t-on dit dans les classes ?

Priorité à la sécurité

Un fil rouge qui traverse les contributions des classes est que les jeunes pensent que c'est la sécurité qui doit primer dans le choix du site d'un stockage en profondeur pour les déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie.

- *Nous pensons que la sécurité est la priorité absolue. Les déchets doivent être stockés à l'endroit le plus sûr et pour lequel le transport peut aussi être effectué en toute sécurité. [...] Des recherches sont encore nécessaires pour déterminer quels sont les meilleurs lieux, tant pour le stockage que pour le transport.*

Les jeunes prennent en considération non seulement la sécurité de la population, mais aussi celle de l'ensemble du système écologique. Cette préoccupation est clairement mise en avant dans plusieurs contributions de classes. Certains indiquent même que les zones d'intérêt écologique et/ou les réserves naturelles reconnues ne devraient pas être considérées comme des sites d'enfouissement possibles. On souligne en outre qu'un monitoring continu peut être essentiel pour protéger l'environnement, même dans un avenir lointain.

- *Mettre en place des installations de stockage qui sont sécuritaires sur le long terme. Cela impliquerait donc une surveillance continue et un plan d'urgence si quelque chose venait à mal tourner. Mais également s'assurer que l'enfouissement géologique profond ne présente aucun risque pour la santé et l'environnement. Il est important de s'assurer que cette technique ne libérerait pas de matières radioactives dans l'environnement.*
- *Il faut tout d'abord que le sol corresponde aux attentes des scientifiques et aux normes de sécurité. Cette condition étant remplie, il est préférable de choisir des zones présentant un faible intérêt écologique.*

Une interaction entre les critères techniques et l'adhésion de la population

Le groupe de travail qui s'est penché sur la question du choix du site lors du Sommet des Jeunes a également rédigé une recommandation dans laquelle il attribue différents rôles aux divers acteurs dans le choix d'un site approprié pour l'enfouissement en profondeur. Cette recommandation n'a toutefois pas obtenu la majorité des deux tiers, ce qui signifie que le Sommet des Jeunes n'a pas fourni beaucoup d'informations sur l'interaction entre les critères techniques déterminant le choix du site et l'adhésion de la collectivité (locale).

Par contre, les classes livrent des indications ce sujet. Certaines préconisent de se fier uniquement à des 'critères techniques', qui se réfèrent généralement à la roche hôte et aux propriétés du sous-sol, pour choisir un site approprié. À leurs yeux, ce sont aussi les experts qui sont les mieux placés pour en décider. Les préoccupations potentielles des habitants et des communautés locales ne retiennent pas beaucoup leur attention.

- *La localisation du site serait choisie uniquement en fonction de critères techniques.*
- *La chose la plus importante à prendre en compte dans la recherche d'un site de stockage pour les déchets radioactifs, ce sont les critères techniques : quel est le degré de protection du sol et sa sensibilité aux déplacements, quel est le risque que les déchets remontent quand même à la surface après de longues années... Si ce site parfait se trouve sous un village, par exemple, c'est dommage pour les habitants, mais ce n'est pas une raison pour chercher un site moins idéal.*
- *Nous recommandons que la parole des experts soit déterminante dans cet accord. Ce sont eux qui ont le plus d'informations et de connaissances pour tirer des conclusions. Ils sont en mesure de prendre des décisions rationnelles et de tenir compte de nombreux facteurs techniques. Nous recommandons que les citoyens n'aient pas leur mot à dire sur le lieu de stockage des déchets. Celui-ci doit être déterminé de manière purement scientifique et la décision doit donc être prise par les autorités publiques. Si on laisse les citoyens décider, personne ne sera d'accord, car personne n'aime avoir un stockage de déchets radioactifs sous son village.*

D'autres accordent aussi la priorité aux critères techniques, mais en recherchant spécifiquement des sites pas ou peu peuplés. Quelques-uns font même des suggestions de sites appropriés, dont deux classes qui préfèrent des sites situés sous le fond de la mer. On propose aussi d'enfouir les déchets dans des zones déjà contaminées, dans d'anciennes zones militaires ou dans des mines désaffectées.

- *Argument du primat technique: les critères techniques doivent primer sur les critères éthiques concernant le choix des emplacements de stockage souterrain. Toutefois, les meilleures conditions doivent être réunies quant à la densité de population.*
- *Idéalement, il faudrait éviter de mettre les déchets radioactifs dans une zone habitée, car peu de gens accepteraient de vivre au-dessus d'un site radioactif, même si techniquement ça ne représenterait pas de risque. [...] On peut aussi penser à un site facilement inondable pour que l'eau crée une barrière naturelle supplémentaire.*

Aussi un enjeu de société

Mais dans d'autres contributions, cette approche strictement technologique est quelque peu atténuée. Parfois, elle est encore formulée avec prudence, sans argumentation détaillée.

- *La voix des ingénieurs peut être importante, mais il ne faut pas s'intéresser seulement à l'aspect technique.*
- *Notre classe a estimé que le gouvernement ne devrait pas décider de l'emplacement d'un stockage souterrain en profondeur uniquement sur la base de critères techniques.*

D'autres indiquent que le bien-être des riverains doit également être pris en compte.

- *On doit aussi tenir compte du bien-être des habitants, on ne peut pas raser toute une ville simplement parce que c'est un endroit approprié. Il faut aussi s'intéresser à la question du coût. La construction de ce projet prendra beaucoup de temps et entraînera aussi des risques, il faut donc avant tout faire en sorte que la population ne subisse pas trop de désagréments.*

PRÉSENTS POUR LE FUTUR

Informé ou impliqué ?

Certaines contributions contiennent aussi des propositions concrètes pour susciter une adhésion de la collectivité (locale). On plaide ainsi pour informer les habitants qui vivent à proximité d'un site de stockage, avec même une possibilité de relogement s'ils le souhaitent.

- *Argument de la transparence démocratique : même en cas de choix d'emplacement sur base de critères techniques, il faut informer et rassurer la population quant aux raisons de ce choix et aux risques encourus. Il faut également proposer de reloger les populations réticentes à résider à proximité des sites d'enfouissement.*

D'autres classes préconisent un processus décisionnel participatif qui implique activement les citoyens, en particulier les riverains. L'une d'elle évoque même un partenariat avec la population locale. Ce niveau d'implication va bien au-delà de la simple information.

- *Il faut écouter aussi bien les experts que l'intérêt de la société. Les experts et les citoyens ont tous deux une contribution précieuse à apporter et on ne doit ignorer aucun de ces deux groupes.*
- *L'enfouissement des déchets nucléaires a un impact sur la vie des citoyens des communes concernées. Si ce sont des experts qui décident de tout à propos des déchets nucléaires, il y aura beaucoup de résistance, de méfiance et de protestations. Une bonne option consiste à donner la parole aux citoyens pour qu'ils prennent confiance et qu'ils sachent ce qui se passe dans leur vie. Car c'est près de chez eux, et pas chez les experts, que se trouvera le stockage.*
- *Bien que les critères techniques soient essentiels pour choisir un emplacement de stockage souterrain, il faut également consulter les populations concernées et communiquer avec elles sur base d'autres types de critères et d'arguments : socio-économiques (dédommagements) et éthiques (responsabilité et solidarité).*
- *En amont, s'assurer avant toute implantation une communication harmonieuse entre les autorités en charge du traitement des dépôts et les communautés des territoires qui les accueilleront. Élaborer des projets de partenariat pour représenter les habitants qui prendront part à la mise en œuvre du projet.*

Deux classes plaident en faveur d'un référendum, ce qui implique (vraisemblablement) que la population (locale) aurait le dernier mot sur le choix du site. Cependant, la recommandation qui proposait explicitement cette option lors du Sommet des Jeunes n'a pas obtenu la majorité des deux tiers et n'a donc pas été adoptée.

On ne saura jamais avec certitude si le fait que cette majorité n'ait pas été atteinte était dû à la dernière partie, très contraignante, de la recommandation – Nous recommandons qu'en fin de compte, ce soit la population qui décide du site de stockage des déchets de haute activité par un vote obligatoire (sur invitation à partir de 14 ans et obligatoire à partir de 18 ans). Ce vote doit être organisé par le niveau politique après un processus d'information approfondi, assuré par des scientifiques et des experts – ou à d'autres parties du texte.

Une compensation financière pour les communautés locales

En ce qui concerne les compensations financières accordées aux communautés locales disposées à accepter sur leur territoire un stockage en profondeur de déchets radioactifs, les avis divergent fortement. Certaines classes s'y opposent catégoriquement, tandis que d'autres plaident en faveur d'une généreuse compensation financière.

- Nous pensons qu'une large compensation doit être accordée aux communes afin qu'il y ait aussi de nombreux avantages à y vivre. Il faut aussi prévoir un suivi médical individuel.
- Nous pensons qu'il ne faut pas donner d'argent aux personnes/communes situées à proximité de l'installation de stockage (sauf, évidemment, aux personnes qui devraient déménager). Il vaut mieux consacrer cet argent à l'information et à la recherche.

Un paiement unique ou d'autres formes de création de valeur

Des suggestions ont également été faites pour prévoir une compensation financière temporaire en raison des nuisances et des dommages subis pendant la construction du stockage, pour exonérer de certaines taxes les personnes habitant à proximité du site et/ou pour lancer de projets susceptibles d'apporter une valeur ajoutée au niveau local.

- Étant donné qu'aucune commune ne veut que des déchets nucléaires soient enfouis sous son sol et qu'il y aura beaucoup de désagréments pendant l'installation du stockage souterrain, mais qu'ensuite on ne verra plus beaucoup de différence, nous recommandons que les décideurs politiques n'accordent une compensation aux communes que pour les désagréments subis pendant la construction du stockage et les problèmes éventuels qui pourraient survenir à ce moment-là.
- Mettre en place des mesures qui permettront aux communautés accueillantes du site d'avoir une plus-value, d'en tirer profit et de développer leur bien-être (gratuité des taxes de stockage, rentes, projets communautaires...). Ces mesures permettront d'atténuer les éventuels désagréments occasionnés par la présence du site.

Le groupe de travail qui s'est penché sur cette question lors du Sommet des Jeunes a tenté de trouver un compromis en proposant un contrat à long terme, mais néanmoins temporaire, couvrant cinq générations, avec la population locale. Outre une compensation financière pour les éventuels dommages subis, un soutien médical et psychologique était également prévu. Cependant, cette recommandation a été rejetée et n'a même pas obtenu une majorité ordinaire de 50% parmi les jeunes présents.

POUR LE **CHOIX D'UN EMPLACEMENT** POUR L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS RADIOACTIFS...

FAISONS PRIMER LES CRITÈRES TECHNIQUES

MAIS

Les MEILLEURES
CONDITIONS
doivent
être réunies

PRÉVENIR Les populations
concernées est
PRIMORDIAL

FAIBLE DENSITÉ
DE POPULATION

QUALITÉ
DU SOL

Installons une atmosphère
de **CONFIANCE** en assurant
l'**INOFFENSIVITÉ** de cette
pratique.

PROPOSONS TOUT DE MÊME UNE
À CES POPULATIONS

RELOGEMENT POSSIBLE
FINANCÉ PAR L'ÉTAT

ALTERNATIVE



THÈME

Qui paie quoi ?

Résultats du Projet Écoles et du Sommet des Jeunes

Qui paie quoi ?

Thème: Qui paie quoi ?

Des infrastructures souterraines spéciales doivent être construites pour stocker en toute sécurité les déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie. Selon les principes de l'ONDRAF, c'est le pollueur qui est le payeur. Mais qui est ce pollueur ? Quand doit-il payer ? Et que quoi doit-il payer ?

Le module pédagogique et la documentation ont été élaborés au printemps 2023. À ce moment-là, aucun détail n'était encore connu au sujet de l'accord imminent entre le gouvernement et Engie/Electrabel, l'exploitant des centrales nucléaires belges, ni sur la création du Fonds Hedera.

La plupart des enseignants qui ont encadré les débats en classe n'ont pas non plus intégré ces informations dans les discussions. Comme ces discussions en classe ont servi de base aux recommandations lors du Sommet des Jeunes, l'équipe d'accompagnement a décidé de ne pas confronter ces jeunes à ces nouvelles données. Cette décision a aussi été prise parce que les textes légaux à ce sujet n'étaient pas encore publics au moment du Sommet des Jeunes.

Les recommandations

Recommandation 6

Les producteurs d'énergie nucléaire et le secteur nucléaire devraient payer une taxe obligatoire car ils sont les plus responsables des déchets radioactifs. Le secteur médical bénéficiera d'une exemption car il a besoin de l'énergie nucléaire pour des raisons de santé publique. L'objectif est également de pousser les producteurs à rechercher des alternatives.



Recommandation 7

En faisant payer aux producteurs d'énergie nucléaire le coût du stockage, le prix de l'énergie augmentera. Les personnes déjà en difficulté financière auront encore plus de difficultés. Nous souhaitons éviter cela en leur donnant la possibilité de demander une exemption. Ainsi, nous ne voulons pas creuser davantage le fossé entre riches et pauvres.



Recommandation 8

Pour payer la gestion des déchets nucléaires, nous recommandons de calculer une taxe commune proportionnelle à la consommation de chacun. Celle-ci sera calculée à partir du moment où la taxe sera mise en vigueur. L'aide sociale devra être incluse dans la taxation pour ne pas impacter les personnes les plus fragiles.



Recommandation 9

Nous recommandons de séparer les impôts liés à la gestion des déchets nucléaires. Les déchets issus de l'énergie publique seront payés par l'État via un impôt. Les déchets issus de l'énergie des ménages seront payés par le producteur d'énergie, donc via la facture du consommateur.



Recommandation 10

Les fonds disponibles doivent garantir la sécurité du stockage souterrain, mais des recherches doivent être menées pour trouver plus d'une solution. La sécurité est la priorité, et ensuite viennent les autres aspects.



Toutes les recommandations sur ce thème ont été approuvées à la majorité des deux tiers. Cette question a d'ailleurs suscité un vif intérêt de la part des participants au Sommet des Jeunes, au point que le groupe de travail chargé de la traiter était trop nombreux et que certains participants ont dû se répartir sur d'autres thèmes.





Qu'a-t-on dit dans les classes ?

Le pollueur, c'est tout le monde

Le principe du pollueur-payeur semble être généralement accepté dans presque toutes les classes, bien qu'une exception soit parfois envisagée pour le secteur médical. Cette exception a également été incluse dans la recommandation 6.

Mais qui est ce pollueur qui doit payer ? Pour répondre à cette question et lancer la discussion, nous avons utilisé les affirmations suivantes dans le module pédagogique : 'Seuls les producteurs de déchets de haute radioactivité doivent payer pour leur stockage en profondeur' et 'Ceux qui consomment de l'énergie renouvelable depuis des années ne doivent pas contribuer au coût de la gestion des déchets de haute radioactivité'. Ces affirmations de départ ont suscité des discussions approfondies dans les classes qui ont travaillé sur la question du financement.

Certains ont adhéré à l'orientation de la deuxième affirmation.

- *Nous pensons que si on n'utilise pas l'énergie nucléaire, on ne doit pas non plus payer pour la gestion et le stockage des déchets radioactifs qui en résultent. Nous pensons que les producteurs doivent payer la majeure partie de ces coûts et la population une petite partie seulement. Ceux qui consomment beaucoup d'énergie doivent payer plus. Ceux qui s'engagent à utiliser des énergies renouvelables ne doivent pas supporter des charges et des coûts plus élevés.*
- *Ce sont surtout les gens qui ne veulent pas passer aux énergies renouvelables qui devraient payer en partie le stockage.*
- *Nous pensons que le prix du stockage des déchets radioactifs doit être facturé dans le prix de l'énergie, de sorte qu'il ne soit pas payé par l'État mais bien par le pollueur. Nous aurons ainsi une meilleure idée du coût réel de l'énergie nucléaire, ce qui constituera un autre facteur de motivation pour passer à des formes d'énergie plus vertes. Et de cette manière, seuls ceux qui ont eux-mêmes utilisé l'énergie nucléaire paient.*

D'autres classes font observer qu'en fait, tout le monde profite de l'énergie nucléaire, même ceux qui optent consciemment (chez eux) pour une énergie électrique provenant de sources renouvelables. Lorsqu'ils prennent le tram ou le train, qu'ils bénéficient de l'éclairage public ou qu'ils utilisent des produits fabriqués avec de l'énergie provenant de centrales nucléaires, ils profitent (peut-être inconsciemment) des avantages de l'énergie nucléaire. De ce point de vue, ces classes considèrent que le 'pollueur', c'est tout le monde.

- *Tout le monde, y compris le consommateur, est responsable des déchets parce que tout le monde utilise l'énergie nucléaire. Nous recommandons que le financement du stockage souterrain soit partagé entre tous.*

Bien que les représentants au Sommet des Jeunes n'aient plus identifié explicitement qui est le pollueur, nous en percevons des fragments dans leurs discussions et leurs recommandations.

Les producteurs doivent payer !

Un certain nombre de contributions insistent pour que ce soient les producteurs qui paient. L'exploitant des centrales nucléaires est explicitement désigné comme le principal pollueur, qui doit donc aussi payer la majeure partie de la facture. Les arguments vont du fait qu'il réalise déjà des bénéfices plus que suffisants à l'idée que cela permet d'exercer une pression pour investir dans des sources d'énergie alternatives, c'est-à-dire 'vertes'.

- *Les coûts sont uniquement supportés par Engie, surtout pour l'inciter à réfléchir à d'autres et à de meilleures sources d'énergie et à faire des recherches dans ce domaine. Ainsi, il deviendra commercialement intéressant pour eux de cesser d'exploiter des centrales nucléaires. Le citoyen ne paie pas, pas de taxe supplémentaire, pas de nouvelle charge sur la facture d'électricité.*
- *Certainement les producteurs, car tant qu'ils font bénéfices, on ne les entend pas. Quand il faut payer, ils protestent bruyamment.*

Solidarité avec les plus faibles

D'autres se rendent compte que le coût sera finalement répercuté sur le consommateur. Certains formulent des objections ou veulent mieux protéger le consommateur.

- *Les producteurs, c'est-à-dire ceux qui produisent les déchets nucléaires, doivent financer la construction des sites d'enfouissement. Il faudra légiférer pour éviter que les producteurs n'augmentent trop les prix.*
- *Étant donné que le consommateur contribue déjà indirectement aux coûts, que les producteurs font beaucoup de bénéfices, que l'énergie est de toute façon déjà chère et que, sinon, le consommateur doit payer deux fois, nous recommandons aux décideurs politiques de faire payer aux producteurs tout ce qui reste à payer, puisque le consommateur paie déjà indirectement une partie du coût.*

D'autres réalisent que la répercussion de tous les coûts fait désormais partie de la réalité économique de l'approvisionnement énergétique belge et européen. Cependant, la plupart des jeunes souhaitent mettre en place des mécanismes pour que les plus vulnérables n'en soient pas victimes. Pour eux, ce sont les plus gros consommateurs qui devraient recevoir la facture la plus importante. Ces éléments sont également repris dans les recommandations 7 et 8.

- *Les fournisseurs d'énergie augmenteront sans doute leurs prix s'ils doivent payer pour le futur stockage des déchets radioactifs. Cette augmentation de prix devrait figurer comme une rubrique distincte sur la facture afin que les personnes en difficulté puissent demander de ne pas la payer. Nous trouvons qu'il s'agit d'un équilibre difficile à trouver entre le principe du 'pollueur-payeur' et le fait de ne pas faire payer tous les coûts aux personnes qui, en raison de leur situation financière, ont plus de mal à utiliser les énergies renouvelables.*
- *Nous sommes bien conscients que la facture va reposer sur les citoyens. Le financement qui nous semblerait le plus juste serait un forfait (assez bas) par ménage avec un surplus (un ajustement) qui varierait en fonction de la consommation d'électricité.*
- *Il faut limiter la contribution financière des consommateurs-citoyens au stockage des déchets : l'énergie est déjà un poste élevé dans le budget des*

ménages et les impôts sont déjà élevés dans notre pays. On peut imaginer que les consommateurs interviennent au prorata de leur consommation de ce type d'énergie mais avec un seuil minimal (de consommation) et/ou maximal (de participation financière).

Une répartition plus juste

Mais on avance au moins aussi souvent l'argument selon lequel le stockage des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie devrait être financé à la fois par le producteur, le consommateur et les pouvoirs publics.

- *Nous pensons que si on utilise de l'énergie produite à partir de matières radioactives, il faut aussi payer pour cela. Parce que c'est plus juste pour tout le monde, tout le monde utilise de l'énergie dans sa vie quotidienne. Cela entraînera certes une hausse des coûts de l'énergie. Mais si cela garantit que les déchets sont enfouis en profondeur en toute sécurité et qu'ils ne peuvent pas provoquer de catastrophes, nous trouvons que cela en vaut la peine. Nous recommandons donc aux décideurs politiques de répartir les coûts sur tout le monde.*
- *Les coûts de stockage des déchets doivent être partagés entre producteurs, consommateurs et État : les producteurs répondent avant tout à une demande des citoyens-consommateurs; le nucléaire est un danger pour tous, il doit être traité comme un problème de société global et on peut également espérer de ces coûts partagés un effet dissuasif vis-à-vis du nucléaire et un enthousiasme pour les énergies vertes. De même, il ne faut pas forcément exonérer les consommateurs d'énergie renouvelable qui sont généralement moins démunis financièrement, ce qui reporterait le coût du nucléaire uniquement sur les plus démunis.*
- *Argument de la solidarité sociétale : tous (producteurs, consommateurs et État) doivent cotiser pour le stockage des déchets, sur le modèle des différentes allocations actuelles qui garantissent un niveau de sécurité minimal à tout membre de la société car chacun pourrait dépendre, à un moment ou un autre, du nucléaire (domaine énergétique ou médical).*

La recommandation 9 trouve sans doute son origine dans les arguments sous-jacents ci-dessus.

Un fonds pour l'avenir

Deux classes se montrent très en prise avec l'actualité et même un peu visionnaires : elles proposent de créer un fonds pour la gestion à long terme des déchets radioactifs. L'idée est d'éviter que nos enfants, nos petits-enfants ou les générations suivantes aient à contribuer financièrement à un problème que nous avons causé.

- *La création d'un fonds pour financer le stockage des déchets nucléaires. [...] Éviter que les générations futures payent pour les générations présentes.*
- *Une autre classe veut que les moyens financiers d'un tel fonds servent non seulement à payer le stockage des déchets, mais jouent aussi un rôle de levier pour la recherche et le développement d'énergies vertes.*
- *Nous pourrions aussi utiliser l'argent pour financer d'autres recherches, améliorer l'infrastructure et accélérer le déploiement de l'énergie verte en Belgique. Cela nécessite de conclure des accords clairs à ce sujet : que fera-t-on de l'argent ?*



THÈME
**Comment
et avec qui
décider ?**

Résultats du Projet Écoles et du Sommet des Jeunes

Comment et avec qui décider ?

Thème : Comment et avec qui décider ?

Que faut-il décider, quand et sur quelle base ? Quelles parties doivent être consultées pour préparer, mettre en œuvre et suivre les décisions ? Ce thème tourne autour de la '(bonne) gouvernance'. C'est d'une importance essentielle pour la gestion à long terme des déchets radioactifs, car les décisions que nous devons prendre aujourd'hui ont un impact sur les générations futures et sur un avenir très lointain (jusqu'à 1 million d'années). Voulons-nous éviter que les générations futures aient à supporter le fardeau des déchets que nous avons produits ou voulons-nous au contraire leur laisser la liberté de choisir ultérieurement d'autres options si elles les jugent meilleures ?

Les recommandations

Recommandation 11

Ne remettons pas à plus tard, la quantité de déchets augmente chaque jour. Agissons maintenant.

Tout le monde, indépendamment de l'âge, y compris nous, les jeunes, devrait avoir son mot à dire. Cependant, il est essentiel d'écouter les scientifiques. Les arguments non étayés scientifiquement ne sont pas des arguments valables. Les opinions non fondées ne devraient pas être prises en compte

40%

35%

25%

Recommandation 12

Toute personne qui montre un engagement pour s'informer devrait avoir le droit de participer à la prise de décision sur les solutions possibles. Nous proposons la création de deux nouvelles branches de communication et d'information. La première est de former les enseignants des prochaines générations afin de les informer. La deuxième est de convaincre les médias à relayer une information éclairée. Ces informations doivent être diffusées via des conférences, les médias sociaux, les actualités radio et télévisées, les journaux, etc. Il devrait également y avoir un site web qui publie des informations objectives et transparentes sur le thème

42%

35%

23%

Recommandation 13

Nous devons préserver l'information sur le stockage et les déchets radioactifs pour l'avenir.

À 'court terme' – 100 à 1.000 ans : pour garantir que les informations que nous avons maintenant sur les déchets nucléaires et leur stockage restent disponibles, nous recommandons au gouvernement de créer une organisation à cet effet. L'objectif de cette organisation est de conserver les informations tout en continuant à les diffuser dans le futur afin de maintenir la conscience du stockage et des déchets le plus longtemps possible. L'organisation ne devrait rien cacher et devrait tout conserver. Elle pourrait éventuellement mener des recherches sur l'état du stockage et des déchets.

Il est important qu'il existe un corpus de textes sur la géologie, les données exactes sur les déchets, les propriétés du stockage, etc. Cela deviendrait une sorte de bible des déchets radioactifs.

44%

30%

27%



Qu'a-t-on dit dans les classes ?

Laisser les experts décider ?

Un petit groupe souhaite que le processus décisionnel soit entièrement confié à des experts et à des scientifiques. Selon ces classes, ces derniers possèdent les connaissances et la meilleure faculté de jugement pour évaluer les risques d'une question complexe telle que la gestion à long terme des déchets radioactifs et pour prendre les bonnes décisions. Une classe veut même explicitement mettre les responsables politiques hors-jeu.

- *La majorité de la population n'a aucune connaissance des déchets de haute radioactivité et peut donc difficilement participer aux décisions. [...] Les citoyens ne trouveront jamais de juste milieu, car il y aura toujours des gens pour s'opposer.*
- *La décision doit être prise par des experts et pas par des politiques ou la population. Les spécialistes sont les plus aptes à prendre des décisions justes et objectives. Le choix de l'emplacement, de la méthode doit être entre les mains des experts.*
- *Les experts ont plus de connaissances dans ce domaine que les citoyens, c'est pourquoi nous recommandons de ne pas donner une voix aux citoyens sur cette question. Mais il est important de bien les informer.*

Le talon d'Achille : un manque d'information

Comme indiqué plus haut, plusieurs classes soulignent le déséquilibre d'information et de connaissances entre les experts et les citoyens. Elles considèrent qu'il s'agit d'un obstacle majeur à l'implication des citoyens dans un processus décisionnel participatif.

- *Nous recommandons qu'un plan de communication soit établi et que des dialogues fréquents soient menés entre les experts en la matière, les entreprises spécialisées dans le stockage de déchets nucléaires et les ministres concernés. Nous trouvons aussi que la population n'a pas été suffisamment informée pour participer à ces grandes décisions. Nous pensons que la transparence est très importante pour éviter de mauvaises décisions et contrer la désinformation.*

Le concept de transparence revient régulièrement dans les contributions des classes lorsqu'il s'agit d'informer les citoyens, jeunes et moins jeunes, sur ce sujet.

Pourtant, on ne trouve guère d'indications quant à la manière de résoudre concrètement le problème de la fracture entre l'information et les connaissances des experts/professionnels, d'une part, et des citoyens/jeunes, de l'autre. Lors du Sommet des Jeunes, les représentants ont tenté, dans les recommandations 11 et 12, de s'attaquer au problème de l'information en se concentrant sur l'éducation – pour informer les adultes de demain – et sur les médias et les canaux d'information modernes, y compris dans le but d'informer les générations futures lointaines (voir aussi plus loin).

Quoi qu'il en soit, les recommandations des jeunes plaident en faveur d'une source indépendante et fiable, fournissant au grand public des informations transparentes, bien documentées et compréhensibles sur le sujet. Comme l'affirme aussi la recommandation 11, chacun doit avoir son mot à dire, mais doit utiliser des arguments solidement étayés. Selon les jeunes, cela nécessite de combler au moins partiellement le déficit d'information.

Essayer quand même d'impliquer toutes les parties prenantes

D'autres contributions mettent cependant l'accent sur la participation la plus large possible de tous les publics concernés, y compris les citoyens.

- *Il est important pour nous que toutes les parties concernées participent activement à ces dialogues afin d'éviter une mauvaise communication. Contrairement aux experts, la population a souvent une opinion trop subjective et se laisse facilement influencer. Nous risquons donc de prendre des décisions plutôt émotionnelles. Et pourtant, pour garantir l'avancement du processus décisionnel et éviter les retards, nous pensons qu'il est important que la population soit aussi invitée à trancher des enjeux majeurs. Une communication transparente permet d'éviter les erreurs de communication et les conflits.*
- *Toutes les parties prenantes de cet important projet : citoyens, autorités publiques, experts, scientifiques doivent émettre un avis.*

Ne pas reporter le problème sur les générations suivantes

Pour ce thème-ci également, on affirme qu'il ne faut pas tergiverser et reporter toutes les décisions sur les générations futures. Certains sont même très directs à ce sujet en raison des risques potentiels pour la sécurité si nous devons remettre le problème à plus tard.

- *Nous ne devons pas reporter les problèmes sur les générations futures. Les déchets nucléaires sont déjà un problème MAINTENANT.*
- *Il est important de prendre une décision le plus rapidement possible, afin de prévoir une organisation optimale et être plus efficace lors des travaux et dans 100 ans. En effet, plus vite la décision sera prise, plus vite elle sera effective et opérationnelle. Cela engendra une meilleure sécurité du site et de la population.*

Donner aussi une voix aux jeunes

Les jeunes d'aujourd'hui, qui seront les adultes de demain, souhaitent que leur avis soit pris en compte dans le processus décisionnel. Plus de dix contributions soulignent cette attente. Même si nous devons à présent poursuivre dans la voie qui a été tracée, ils plaident en faveur d'une flexibilité suffisante dans la prise de décision afin que les générations suivantes puissent également apporter leur contribution et revoir éventuellement de précédentes décisions. Les jeunes réitèrent à cet égard l'importance de recherches scientifiques et techniques supplémentaires sur des solutions alternatives.

- *Les générations suivantes doivent avoir leur mot à dire. Nous devons être sûrs à 100% avant de prendre une décision finale, mais nous ne disposons pas encore d'assez d'informations pour pouvoir participer à la prise de décision.*
- *Même si les générations futures ne sont pas responsables de ces déchets, on ne peut pas prendre pour elles toutes les responsabilités : elles doivent pouvoir prendre des décisions qui les concernent, ainsi que leurs futures générations.*
- *Argument de la sécurité: il faut cesser de reporter les décisions concernant le traitement des déchets nucléaires aux générations suivantes car cela ne fait que retarder les solutions à un problème déjà pressant. Le risque de paternalisme (décider pour les générations à venir) doit être contrebalancé par la réversibilité des choix, afin qu'elles aient une marge de manœuvre.*

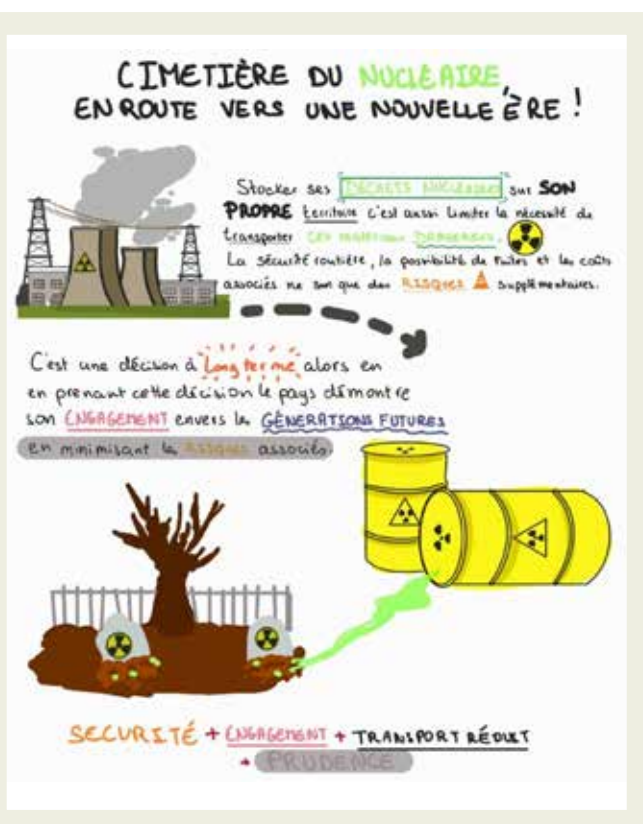
- Nous sommes les adultes de demain et les déchets radioactifs seront donc aussi plus tard notre problème. C'est pourquoi il est évident que la prochaine génération ait son mot à dire sur le stockage des déchets radioactifs. D'ici les prochaines générations, la technologie sera plus avancée, on pourra alors appliquer ces techniques plus tard.
- On ne peut plus reporter les décisions concernant les déchets radioactifs à la génération suivante car le problème est urgent et les déchets ne font que s'accumuler. Il faut plutôt envisager des solutions réversibles : si les générations futures n'approuvent pas nos décisions et investissements, ils devront être en mesure de faire "marche arrière" avant l'enfouissement définitif des déchets.

En dialogue

D'un autre côté, les jeunes veulent bien se concerter avec les générations précédentes, les scientifiques et les experts. Ces générations et ces experts possèdent en effet les connaissances et les compétences nucléaires qui doivent être transmises aux jeunes d'aujourd'hui.

- Il incombe aux générations plus âgées de donner des conseils et d'apporter leur soutien, car elles possèdent les connaissances nécessaires, mais en fin de compte, ce sont les nouvelles générations qui doivent prendre les décisions. Nous devons aussi pouvoir revenir sur ces décisions plus tard, lorsque des recherches supplémentaires en lieu.
- Les personnes qui participent à la prise de décisions doivent être parfaitement informées de la question. C'est donc aux scientifiques et aux chercheurs de donner des conseils et de les étayer suffisamment.

Continuer aussi à informer les générations lointaines



La nécessité de continuer à informer les générations futures dites 'lointaines' à propos du stockage, des déchets et des risques entraînés par l'excavation des déchets est un point qui a été mis en avant dans un petit nombre de contributions.

- Nous insistons sur l'importance d'une bibliothèque regroupant les informations essentielles pour que les générations futures comprennent la dangerosité des déchets stockés.
- Nous ne savons pas comment le monde évoluera dans le futur, c'est pourquoi les informations doivent être données dans "toutes les langues".
- Cette bibliothèque devra être mise à jour régulièrement (tous les 60/100 ans) afin que les informations restent accessibles au fil des siècles.
- Mettre en place une pasigraphie (langage universel) compréhensible par les générations futures.
- Afin de sensibiliser les générations futures à l'importance de ces sites et surtout au danger que peuvent représenter les déchets qui y sont enfouis, nous aimerions que soit mise en place dans chaque pays, dans chaque école, une sorte de "journée du souvenir". Lors de ces journées, on expliquerait aux étudiants le but de ces sites de stockage, ce qui y est stocké, l'importance de les entretenir ...

C'est une piste de réflexion qui a été entièrement reprise par un groupe lors du Sommet des Jeunes et qui a été développée dans la recommandation 13.



THÈME

**Un stockage
international ?**

Résultats du Projet Écoles et du Sommet des Jeunes

Thème: Un stockage international ?

L'Europe et l'Agence internationale de l'énergie atomique exigent que chaque pays soit responsable de la gestion à long terme de ses déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie. Toutefois, l'arrêté royal belge d'octobre 2022 demande d'étudier aussi la possibilité d'un stockage partagé avec d'autres pays. Qu'en pensent les jeunes : une solution nationale ou internationale ?

Un stockage international ?

Les recommandations

Recommandation 14

Il faut prendre en compte la possibilité d'un stockage international où nous tenons compte d'une répartition territoriale, où nous trouvons une approche optimisée au niveau technique, géologique et économique. La sécurité doit être la priorité absolue.



Recommandation 15

Les pays organisant un stockage international doivent être compensés équitablement. Il convient d'appliquer une clé de répartition appropriée en tenant compte de la quantité de production et de consommation d'électricité d'origine nucléaire.



Les recommandations 17 et 18 ont été présentées ensemble

Recommandation 16

Les pays/régions où le stockage est organisé, et qui sont donc disposés à prendre les risques associés, doivent être indemnisés. Il est important que la compensation versée soit utilisée pour l'entretien du site de stockage et pour soutenir la région où se trouve le site de stockage.



Recommandation 17

Il faudrait mettre en place une organisation internationale commune (commencer au niveau de l'UE) qui agit en tant que centre de connaissance et d'expertise pour le stockage géologique et la diversification des territoires et qui assure l'expertise. Cette organisation veille à ce qu'il y ait un plan le plus efficace possible pour le stockage, un partage de connaissances entre les pays et une sensibilisation. Buts : plus d'efficacité, diversification des territoires et expertises, partage de connaissance et d'expertise, sensibilisation de la population.

Recommandation 18

Pour la sécurité : une institution européenne qui assure la sécurité, la planification et la gestion des déchets. Pour ce faire, il faut fixer des normes et standards UE afin d'assurer la sécurité et la gestion. Pour la neutralité, veiller à ce que le plan international soit réalisé malgré des conflits en interne ou entre pays membre. Buts : normes et standards UE, garantie de la représentativité et diversité des pays, gestion des conflits.





Qu'a-t-on dit dans les classes ?

Une grande majorité

Le grand point commun à travers tout ce thème est que la piste d'un stockage international partagé est massivement soutenue, tant par les classes que par les participants au Sommet des Jeunes. Sur plus de 30 contributions concernant ce thème, seules deux ont soulevé des objections.

- *Des stockages internationaux partagés nécessitent que les déchets soient transportés sur de plus longues distances. Ce transport entraîne des risques supplémentaires.*
- *D'éventuels (futurs) conflits entre pays peuvent hypothéquer des solutions communes.*

Les autres classes voient surtout des avantages dans une solution internationale. Ces avantages se situent sur le plan économique, sur celui du partage de connaissances et d'expertise, ou sont essentiellement liés à l'amélioration de la sécurité (par exemple, une zone de recherche géographique plus étendue qui permet une meilleure sélection des sites). On retrouve également cette argumentation, sous une forme un peu abrégée, dans la recommandation 14.

- *Le partage des coûts permet de trouver des solutions meilleures, plus sûres et moins chères. Certains pays sont moins adaptés au stockage des déchets (climat, géologie, ...). En collaborant, on peut mettre ses connaissances en commun.*
- *Ensuite, une alliance entre les pays serait bénéfique, on pourrait ainsi enfouir plus de déchet au même endroit et on pourrait rassembler un plus grand budget pour les travaux. Cela offrirait aussi plus de choix pour trouver le site idéal.*
- *Les petits pays disposent de moins d'espace pour enfouir leurs déchets ; tous les pays ne possèdent pas un sol approprié. Il est moins coûteux et plus efficace de collaborer.*
- *Les différents pays concernés par les déchets nucléaires sont dans une situation inégale initiale, selon la superficie et le type de sol dont ils disposent : obliger chacun à "enfouir chez soi" est donc une solution trop rigide et générale qui ne tient pas assez compte des cas particuliers.*

Certaines classes soulignent aussi explicitement que dans le domaine de la recherche nucléaire, il existe déjà des exemples de coopération internationale impliquant la création d'une installation nucléaire dans un pays donné. Alors, pourquoi cela ne serait-il pas possible pour un stockage partagé ?

- *Comme c'est le cas pour l'accélérateur de particules de Genève, ne faudrait-il pas que la gestion des déchets radioactifs se fasse en collaboration avec d'autres pays ?*

Une classe fait la distinction entre, d'une part, les 'grands pays producteurs d'énergie nucléaire', qui ont beaucoup de déchets nucléaires et qui disposent d'un site approprié ainsi que des connaissances et des compétences nécessaires pour construire une installation de stockage

sûre, et, d'autre part, les 'petits pays producteurs d'énergie nucléaire'. Cette classe propose une solution mixte nationale/internationale.

- *Argument de la solidarité internationale (Solution mixte) : on pourrait imaginer une obligation d'enfouir chez soi pour les pays qui ont des sols appropriés et les moyens techniques et financiers de le faire de façon sécurisée et la possibilité pour les autres pays qui ne répondent pas à ces conditions d'exiger l'enfouissement à l'étranger moyennant compensations.*

Des déchets étrangers stockés sur le territoire belge

Un petit nombre de classes seulement aborde la question de savoir si la Belgique peut recevoir et stocker des déchets d'autres pays. La tendance semble être que les jeunes ne s'y opposent pas, sous réserve de certaines conditions. Toutefois, cette tendance n'a pas été confirmée lors du Sommet des Jeunes, faute d'une recommandation à ce sujet.

Certaines classes citent la coopération belgo-luxembourgeoise comme un exemple à suivre.

- *Si un pays n'a qu'une très petite quantité de déchets radioactifs ou n'a pas d'endroit pour les stocker, et que nous en avons un, nous pensons qu'il devrait être possible d'enfouir ces déchets ici. Nous attendons alors de ces pays une large indemnité et l'assurance qu'en cas de catastrophe causée par des déchets nucléaires, ils viendront également à l'aide avec des services d'urgence et une indemnisation supplémentaire.*
- *Nous optons pour la possibilité d'un stockage au niveau de l'Union européenne. L'expérience entre la Belgique et le Luxembourg peut être un exemple à suivre.*

Une juste indemnité

Les pays prêts à accepter sur leur territoire un stockage international partagé doivent être équitablement indemnisés pour cela : telle est la teneur des recommandations 15 et 16. Ces arguments reviennent également dans un certain nombre de débats en classe.

- *Nous pensons que plusieurs pays devraient s'associer en fonction de leurs affinités. Chaque pays élirait un représentant pour trouver une solution idéale pour enterrer les déchets dans 1 ou plusieurs sites. Les pays dans lesquels seraient enterrés les déchets recevraient des compensations des autres pays membres.*
- *À l'étranger, il y a de nombreux endroits où l'on peut mieux stocker les déchets qu'en Belgique, par exemple, mais la Belgique doit évidemment proposer une compensation pour le pays qui nous autorise à les stocker. Il ne s'agit pas seulement de prendre, mais aussi de donner.*

Un élément absent des discussions en classe est que l'on crée aussi une valeur ajoutée pour la région où un stockage est construit. Il semble qu'il s'agisse principalement d'un ajout des participants au Sommet des Jeunes

Réflexion éthique – pas de 'dumping' des déchets radioactifs

Ce qui n'a pas été évoqué lors du Sommet des Jeunes, mais qui préoccupe certaines classes, c'est que des pays en difficulté financière seraient prêts à recevoir des déchets radioactifs de pays plus riches en échange d'une compensation financière. Surtout si les normes de sécurité des pays pauvres qui reçoivent les déchets sont plus basses que celles des pays qui exportent leurs déchets. Les jeunes s'opposent à un tel 'dumping' de déchets.

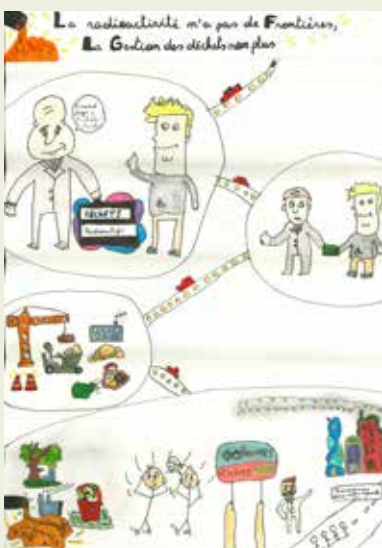
- Une solution internationale peut être envisagée uniquement si cela permet de réduire les coûts de manière significative et ne doit en aucun cas être liée à une compensation financière de pays qui seraient dans un cruel besoin financier. Autrement dit, nous ne voulons pas nous "débarrasser" de nos déchets dans des pays pauvres.



Un rôle pour l'UE

Un certain nombre de classes évoquent explicitement le rôle que l'Union européenne peut jouer dans l'intensification de la coopération scientifique et technologique entre les États membres. Elles plaident aussi en faveur de normes communes et d'une exploration plus poussée de stockages multinationaux partagés. Cependant, il y a également des classes qui font davantage confiance à des partenariats entre un groupe plus limité de pays, même si c'est sous l'égide de l'UE,

- C'est l'Union européenne qui chapeauterait les différents sites d'enfouissement et gérerait les finances.
- Nous sommes pour un projet commun à tous les membres de l'Union européenne. Ce serait plus simple et plus économique.
- Nous optons pour la possibilité d'un stockage au niveau de l'Union européenne. L'expérience entre la Belgique et le Luxembourg peut être un exemple à suivre.
- Nous pensons qu'un conseil entre tous les pays de l'Union européenne devrait être créé avec pour objectif de former des groupes de pays qui s'associeraient pour construire les sites d'enfouissement. Cela aiderait les pays pauvres étant donné que le budget serait réparti équitablement entre tous les pays d'un même groupe. Les sites d'enfouissement seront choisis selon des critères objectifs et un pays ne pourra pas refuser que ce soit sur son territoire. Les pays sont libres de s'associer avec qui ils veulent, mais de préférence avec des pays limitrophes. Les déchets seront moins disséminés sur la planète et les radiations moins dispersées.



Certaines contributions laissent aussi entendre qu'il ne faut pas se limiter à la coopération technologique, mais qu'il faut aussi une volonté politique d'intensifier les efforts en vue de trouver des solutions multinationales. Cette suggestion se retrouve également dans la recommandation 18.

Les jeunes plaident parfois pour la création de nouvelles organisations internationales, mais l'initiative devra être prise au sein des structures politiques européennes et/ou internationales existantes, telles que, par exemple, la Commission européenne.

- Il faut que les pays coopèrent, qu'ils encouragent les équipes et les scientifiques afin de partager les connaissances sur le sujet. Un stockage commun peut être mis en place entre les pays voisins, comme c'est le cas entre la Belgique et le Luxembourg. Les pays de l'Union européenne créeraient un organisme qui s'occuperait de trouver un lieu afin de stocker les déchets à travers les différents sites de l'UE. Les modalités doivent être discutées au sein de la Commission européenne. (Nous vous proposons un croquis sur le stockage collectif en UE (European Nuclear Waste)).
- Étant donné que certains pays européens ne disposent pas du sol/site adéquat, qu'ils n'ont pas assez d'experts ou de budget ou qu'ils n'ont tout simplement pas assez de déchets radioactifs pour construire leur propre stockage, nous recommandons que soit conclu entre les pays européens un accord de coopération, avec des engagements clairs et la présence de certains députés

Colofon

NU VOOR MORGEN.

DIALOOG OVER DE TOEKOMST VAN RADIOACTIEF AFVAL

RAPPORT SCHOLENTRAJECT EN JONGERENTOP

Cette publication est également disponible en français sous le titre :
Présents pour le futur. Dialogue sur l'avenir des déchets radioactifs.
Rapport Projet Ecoles et Sommet des Jeunes.

EEN UITGAVE VAN DE KONING BOUDEWIJNSTICHTING

Brederodestraat 21 1000 Brussel

AUTEURS

Meer dan 1.000 Belgische jongeren
Peter Raeymaekers, LyRaGen
Stef Steyaert, Participant

COÖRDINATIE VOOR DE KONING BOUDEWIJNSTICHTING

Gerrit Rauws, Directeur
Brigitte Duvieusart, Head of Strategy and Knowledge

GRAFISCH CONCEPT / VORMGEVING

Inge Ferwerda, UMOJA gvc

© FOTO'S

Jo Excelmans

WETTELIJK DEPOT XXXXX

BESTELNUMMER XXXX

JANUARI 2024

Deze uitgave kan gratis gedownload worden van de website
nuvoormorgen.be

